

ACTUALITES



Voici votre nouveau journal d'information, Petite Camargue Magazine. Les élus et moi-même avons en effet souhaité le rendre attractif, moderne et dynamique : choix de couleurs vives, rubriques proches de la vie des habitants, articles plus courts et pratiques. Le dossier « A la une » de ce

numéro traite du développement économique, et plus particulièrement de la commercialisation de nos zones d'activités, génératrices d'emplois et de ressources supplémentaires. Une priorité pour l'avenir de la Communauté de communes de Petite Camargue. En effet, la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales de 3,7 milliards d'euros en 2015 est bien réalité. Cette réduction drastique ne peut qu'inquiéter vos élus. Elle s'ajoute aux 1,5 milliards d'euros qui, en 2014, ont déjà diminué les dotations de notre EPCI de 100 000 €. Oue se passera - t-il en 2015 ? Dans ce contexte, des économies d'échelle doivent être trouvées. La maîtrise des dépenses publiques doit être la priorité des élus tout en maintenant les investissements indispensables pour le territoire comme l'école de musique, la cuisine centrale, la requalification du port de Gallician. La mutualisation des achats entre les communes et la Communauté de communes constitue une piste pour l'avenir, un schéma de mutualisation des services devant être adopté au plus tard en 2015.

Enfin, à l'approche des fêtes, je vous souhaite, avec les élus communautaires, un Joyeux Noël et une Bonne Année 2015 à toutes et à tous.

Iean Paul Franc

Président de la Communauté de communes de Petite Camargue Maire d'Aimargues

SOMMAIRE



Actualités

Actions, évènements et nouveautés



6 Conseils Communautaires

Les principales délibérations



8 A la une

Développement économique : ça bouge dans les ZAC

- La commercialisation des zones d'activité de Vauvert
- Les dernières entreprises implantées à Aimargues



11 Focus

Restauration scolaire : la qualité a un prix !



P12 Entreprendre

La vinaigrerie Charbonneaux-Brabant s'installe à Vauvert. Une vrai saga familiale



P13 Le saviez vous?

- L'association
- « Les Avocats du diable »,
- Le grand raid de Camargue



4 Sortir

Marchés de Noël, concerts de l'école de musique, Atout fil

PETITE CAMARGUE MAGAZINE • Directeur de la publication : Jean-Paul Franc • Rédaction et coordination : Florence Castelnau-Mendel, chargée de communication • Conception, réalisation : Stella' Communication (04 67 69 02 38) • Impression : Impact Imprimerie (04 67 02 99 89) • Tirage : 12 500 exemplaires • Crédits photos : services de la Communauté de communes, Office de Tourisme, services des communes. Techni. Architecture , Cabinet Hermet/Bottero • Dépôt légal à parution. ISSN : 1636-0516 • N° 1 - Décembre 2014

Déchèteries

La sécurisation des 4 déchèteries se poursuit, elles ont été dotées de caméras vidéo de surveillance ainsi que d'alarmes. Des surveillances supplémentaires sont effectuées pendant les heures de fermeture par la police intercommunale.



Nouvelles colonnes à verre

Après avoir été une communauté pilote du SITOM SUD GARD avec la mise en place d'un diagnostic verre sur son territoire (opération « Objectif+ »), la Communauté de communes a équipé les 5 collectivités de colonnes à verre nouvelle génération. De couleur lie de vin, d'un profil plus design et pratique, elles sont accessibles aujourd'hui aux personnes à mobilité réduite et sont vidées tous les 15 jours.

Des abris pour les conteneurs

Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants des HLM de Vauvert (Le Bosquet, Le



Sensibilisation en milieu scolaire

Mise en place des animations orientées sur le verre, dans un premier temps, aux élèves de maternelles des cinq communes. Afin de continuer la sensibilisation au tri sélectif, les animations dans les classes élémentaires, se poursuivent. Nous constatons, que les enfants sont de véritables « éducateurs » et participent activement à donner chez eux le geste du tri au quotidien.

Languedoc, Le Mireille et Le Daudet), des abris ont été construits autour des conteneurs de déchets à des endroits stratégiques. C'est le résultat d'un travail de longue haleine mené par le service Environnement de la Communauté de communes de Petite Camargue en partenariat avec la Société d'Economie Mixte Immobilière du Département du Gard (SEMIGA), le Fonds de Solidarité Départemental (FSD) du Conseil général, et les associations de locataires.

La société nîmoise Océan.

Fondée en février 2000 par Christine Christine et Émilien Marcos, elle a été choisie pour la collecte des déchets. Océan présentait plus de garanties que les autres prestataires, notamment au niveau des moyens humains, du parc automobile et des capacités techniques. De nouveaux véhicules de collecte seront en service à la fin d'année.

Collecte : fêtes de fin d'année !

Aimargues et le Cailar : tri sélectif, les vendredis

26 décembre et 02 janvier

Aubord : ordures ménagères les samedis 27 décembre et 03 janvier

Beauvoisin : ordures ménagères du centre ville les mercredis 24 et 31 décembre avancées à 12 heures, ordures ménagères les samedis 27 décembre et 03 janvier

Franquevaux : ordures ménagères les vendredis 26 décembre et 02 janvier

Vauvert : tri sélectif sur l'ensemble du village les mardis 23 et 30 décembre, les ordures ménagères de l'hyper centre (coeur du village) les mercredis

24 et 31 décembre avancées à 12 heures, tri sélectif

de la Laune, Montcalm, Sylvéréal et la Costière

les vendredis 26 décembre et 02 janvier

Les déchèteries seront fermées les jeudis 25 décembre et 01 janvier 2015

La fréquence des collectes

Un lissage du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères engendre un service égalitaire sur les communes de la CCPC. Ainsi, les centres villes et les HLM sont collectés 3 fois semaine. Les lotissements 2 fois par semaine et les écarts 1 fois par semaine. Pour les encombrants, les usagers doivent s'inscrire au préalable. Toutefois, les HLM sont collectés de façon systématique tous les 15 jours sans prise de rendez-vous. Néanmoins les locataires peuvent demander un enlèvement exceptionnel par manque de place.

PETITE CAMARGUE MAGAZINE N°1 / 12-2014

P2 PETITE CAMARGUE MAGAZINE N°1 / 12-2014

ACTUALITES



Objectifs atteints pour la seconde édition de la semaine de l'Alternance

La Mission Locale Jeunes Petite Camargue a organisé du 22 au 26 septembre la 2ème édition de la Semaine de l'Alternance. Cette manifestation, soutenue par le Ministère du Travail, le Conseil général du Gard, l'Union Européenne et en partenariat avec Radio Système, avait pour objectif d'offrir aux jeunes une information complète sur les enjeux et les réalités de l'alternance. La Chambre de Métiers et d'Artisanat du Gard et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes ont également participé ainsi que plusieurs centres de Formation d'Apprenti.

Départ de Cécile Négrier

C'est avec une émotion non feinte que Cécile Négrier, responsable de l'Aménagement de l'espace au sein de la Communauté de communes depuis 2003, a prononcé son discours lors de la réception donnée à l'occasion de sa mutation à Nice Côte d'Azur. Elle était entourée de Jean-Paul Franc, président de la Communauté de communes, maire d'Aimargues et de Philippe Maugy, directeur général des services. Cécile Négrier sera responsable des PLU communaux au sein du service planification de la métropole.



On visite les restaurants scolaires

Les membres de la commission restauration scolaire ainsi que les maires et certains élus de chaque commune ont visité les douze restaurants scolaires du territoire ainsi que les cuisines d'Aimargues et de Vauvert, l'occasion pour le Président Jean-Paul Franc et le vice-président en charge de la restauration scolaire Guy Schramm de constater la qualité des repas et du service, proposée à près de 1 300 enfants.

Travaux : on baisse le son à Aimargues!

Des travaux d'insonorisation ont eu lieu en octobre sur le restaurant scolaire d'Aimargues (le plus important des 12 réfectoires communautaires). Près de 380 enfants (230 primaires et 150 maternelles) le fréquentent tous les jours. Des objets acoustiques, cubes et cônes suspendus, des panneaux muraux, le tout réalisé par la société Texxa à Gradignan, ainsi que des parois japonaises fabriquées avec du tissu technique coloré (société Euroflex à Bellegarde) ont été mis en place. Montant des travaux : 23 500 €. Une nécessité pour améliorer la qualité de la vie scolaire.





Fréquentation de la saison

Globalement, l'Office de Tourisme a reçu 4 371 personnes au 31 août, (+15 %). Le Point d'Information de Montcalm, (voir photo) 2 922 personnes (+105%). Les Belges, les Anglais et les Allemands arrivent en tête des touristes étrangers à l'Office de Tourisme, au Point Info ce sont les Belges, les Italiens et les Allemands. Depuis le début de la saison 2014, on peut noter une augmentation très importante des visites sur le site web de l'Office: 14 845 visites contre 7 047 en 2013.

Randonnée

Près de 90 km de circuit de randonnée, de niveau facile à moyen, seront très bientôt accessibles et sécurisés. Ils se connecteront à la Voie Verte (7 km), à la Via Rhôna (plus de 9 km) et à la boucle cyclotouristique de la Camargue gardoise et des Costières (40 km). Avec l'appui technique et financier du Conseil général, à la fois sur le projet de requalification et extension de notre réseau local et sur la création de la boucle cyclodécouverte des Costières.



Office de tourisme

Avec succès, l'équipe des conseiller(e)s en séjours et des prestataires ont accueilli les vacanciers (au total 656 personnes) lors des pots d'accueil tous les lundis pendant l'été. Un Pass loisirs, offrant des réductions sur certaines activités (généreusement offertes par les professionnels), a également été distribué aux familles.

Tourisme: Nouvelle taxe

Le Conseil général du

Gard a décidé d'instaurer une taxe additionnelle départementale de 10 % à la taxe de séjour perçue par les communes et Communautés de communes (applicable à compter du 1er janvier 2015). Elle est établie et recouvrée selon les mêmes modalités que la taxe de séjour. La Communauté de communes de Petite Camargue est chargée de la percevoir sur son territoire. Renseignements auprès du service Tourisme au 04 66 51 19 37 ou par mail: carole.colenson@ • cc-petitecamargue.fr.



Ecole intercommunale de musique : une belle rentrée!

Plus de 140 nouveaux élèves se sont inscrits à l'Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue. Au total, ce sont 833 apprentis musiciens qui seront encadrés par 27 professeurs. Deux nouvelles recrues sont venues accroître l'équipe des enseignants : Daniel Solia en batterie et Victor Lafuente, guitare électrique et musique actuelle. Cette année, l'école de musique accompagnera de nouveaux projets dont un concert autour du répertoire de musique Russe avec l'orchestre symphonique et les chorales adultes et enfants. Renseignements: 04 66 88 87 40.

PETITE CAMARGUE MAGAZINE N°1 / 12-2014

PETITE CAMARGUE MAGAZINE N°1 / 12-2014

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Projet de territoire

Les élus ont voté pour le choix d'un cabinet d'études spécialisé qui procèdera à l'élaboration des différentes étapes techniques du projet de territoire. M. Jean-Paul Franc a précisé : « La Communauté de communes de Petite Camargue ne doit pas subir son destin. La nouvelle équipe mise en place souhaite l'inscrire dans un projet ambitieux, mobilisant les acteurs du territoire au service de ses habitants, pour en accroître son attractivité, notamment économique ».

Restauration scolaire

Si les tarifs des repas ont été maintenus pour l'année scolaire 2014 /2015, la création d'un tarif attractif dédié aux réservations et aux paiements en ligne avant la date limite sur le portail « famille » est venu compléter les barèmes. Il s'agit d'un tarif aligné sur celui de la réservation annuelle à 3,70 €. D'autre part, devant la hausse massive de la production de repas sur les communes d'Aimargues et de Vauvert (impact de nouveaux lotissements), une étude de faisabilité pour un nouveau site de fabrication unique ou un réaménagement de la cuisine centrale de Vauvert, a été voté par les élus.

Développement économique

Les comptes rendus annuels 2013 aux collectivités locales relatifs aux opérations d'aménagement par la Ségard des ZAC Côté Soleil et Pôle des Costières à Vauvert ont été approuvés.

Tourisme

- Signature d'une convention de partenariat entre la CCPC, Nîmes Métropole, l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Gard et le Conseil général portant sur « la surveillance, l'entretien et la promotion du réseau d'espaces sites et itinéraires labellisé » pour l'édition d'un nouveau cartoguide « Costières - Camargue ».
- Port de Plaisance de Gallician : la nouvelle grille des tarifs alimentation électrique et eau pour les emplacements équipés de sous compteurs individuels a été établie.
- Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue.
- Dans le cadre du projet « Huit ports exemplaires en réseau sur le canal du Rhône à Sète », la Communauté de communes apportera une participation financière aux projets portés par le Département dans le cadre des appels à projet « Parlement de la mer » et « Plan Rhône » à hauteur de 5 472 € et 7 272 € selon les actions retenues.



Indemnités de fonction du

Pour les EPCI à fiscalité propre figurant dans la strate de 20 000 à

49 999 habitants, les taux sont les suivants: Président, taux maximal 67,50 % de l'indice brut 1015 ; Viceprésidents, taux maximal 24,73 % de l'indice brut 1015. Le Président a proposé, compte tenu du nombre de Vice-présidents porté à 11, de diminuer son indemnité de 12,86 % et de répartir le montant en résultant entre les 11 Vice-présidents selon le barème suivant : Président : taux de 58,81 %; Vice-présidents : taux de 18,77 %.

Collecte des déchets ménagers

- Le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, évacuation des déchets de déchèteries et collecte des colonnes à verre a été approuve comme suit : collecte des déchets urbains et collecte sélective : la Société Océan (30 000 Nîmes) pour un montant annuel de 1 495 591,22 € HT. Evacuation des déchets de déchèterie : la Société Océan (30000 Nîmes) pour un montant annuel de 238 332,50 € HT selon le détail estimatif. Collecte du verre en colonnes d'apport volontaire : la Société Vial (30310 Vergèze) pour un montant à la tonne de 31 € HT.
- Les habitants de Générac pourront continuer d'accéder aux services de la déchèterie de Beauvoisin, suite à la signature de la convention entre la Communauté de communes de Petite Camargue et la Communauté d'Agglomération de Nîmes métropole, de janvier 2015 à décembre 2017.

Emploi

• Les élus ont approuvé la convention entre l'association Maison de l'Emploi • et de l'Entreprise du Pays Vidourle

Camargue et la Communauté de communes de Petite Camargue au titre de sa compétence en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles.

• Autorisation de recrutement d'agents non titulaires compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue.

Ecole de musique

• Le projet de la construction de l'école de l'architecte Stéphane

Pédagogique), dont une antenne est basée à Vauvert, pour l'animation d'un atelier de percussions pour quatre enfants de 7 à 13 ans, souffrant de troubles du comportement. Une convention de partenariat a été signée pour une période d'un trimestre sous la conduite du professeur de batterie Jean-François Broutin en présence de 2 thérapeutes de l'Institut.

• Les tarifs des cotisations trimestrielles de l'école ont été revalorisés de 1€ pour tous les élèves. moderne, à la fois interlocutrice des prestataires de transports actuels, mais aussi disposant peut-être d'une certaine autonomie pour assurer un service le plus adapté possible aux besoins des populations.

Numérique - Dématérialisation

Toujours dans la voie de la modernité, la Communauté de communes s'est engagée depuis plusieurs années dans la dématérialisation. Les contrats avec les outils de transfert parvenant à échéance au 31 décembre 2014. une convention avec l'association montpelliéraine ADULLACT a été signée. Cette association propose une plateforme E-Collectivité qui permettra dans un premier temps, et les cinq communes en bénéficieront, de télétransmettre notamment des documents à la Préfecture, de rédiger, publier et notifier des marchés publics, de signer électroniquement des documents numériques.

Hermet a été validé, coût prévisionnel des travaux : 2 227 680 € TTC. La Communauté de communes versera à la commune de Vauvert la somme de 96 000 € au titre de la participation pour non réalisation d'aires de stationnement. La commune affectera 10 places de stationnement supplémentaires au projet dans le cadre du permis d'aménager du parc Nelson Mandela.

- Désignation de Mme Marie Pasquet, vice-présidente déléguée à la commission « Culture et Traditions », titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants pour l'école intercommunale de musique de Petite Camargue.
- L'école intercommunale de musique a été sollicitée par l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et

Transports

Bien que les compétences de la Communauté de communes ne s'étendent pas à l'organisation des transports, les élus, lors du conseil du 5 novembre sous la présidence de Jean-Paul Franc, ont décidé de lancer une étude « déplacement » sur le territoire. La mission prévoit aussi bien la réalisation d'un diagnostic de l'offre et de la demande en transports que la proposition d'un plan d'actions proposé sous la forme de fiches classées par ordre de priorité. Si un consensus se faisait autour de ce projet, cela impliquerait de procéder à une modification des statuts afin de transférer cette compétence, et permettrait d'inscrire la Communauté de communes (27 762 ha) dans une dynamique

Conventions

Les élus ont également voté le renouvellement de plusieurs conventions, dont celle avec la MLJ (Mission Locale Jeunes de Petite Camargue) qui prévoit une contribution financière de 42 095,40 €, la convention annuelle avec le centre culturel Robert Gourdon pour la manifestation Atout fil (subvention de 6 500 €), et la convention d'hébergement de gendarmes (en basse saison) au centre d'hébergement de groupes rue de Chaillot à Vauvert sur la base de 20 € la nuit.

Président et des Vice-présidents

PETITE CAMARGUE MAGAZINE N°1 / 12-2014 PETITE CAMARGUE MAGAZINE N°1 / 12-2014

Développement économique : ça bouge dans les ZAC

Maintenir l'activité existante et déployer des moyens pour accueillir de nouvelles entreprises, engager des actions liées à l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle, restent les priorités n°1 de la Communauté de communes dans le contexte économique difficile actuel

Nous avons demandé à Katy Guyot, « Au vu de la crise vice-présidente déléguée au développe- et du chômage qui ment économique et à l'emploi, maire de touchent un nombre Vauvert, de nous parler de la zone Côté Soleil important de nos en cours de travaux

Petite Camargue Magazine : ça bouge à l'en- d'entreprises mais trée de Vauvert. Que se passe-t-il?

« Aménagement de l'espace » et « Dé- en place restent veloppement économique », la Communauté de communes de Petite une nécessité Camargue a fait réaliser en 2005, une pour l'EPCI » étude d'aménagement pour une zone d'activités située à l'entrée Nord de la Commune de Vauvert, c'est la ZAC côté Soleil. Sa réalisation a été confiée à la SEGARD. Ce pôle d'attraction

au centre même du territoire de la

Communauté de communes s'est

donc développé principalement autour de deux axes, le premier à vocation commerciale, le second à vocation d'activités. La position géographique du site, en entrée de ville et au bord du canal Philippe Lamour, lui permettra de rayonner sur la totalité de ce territoire et lui confère une place importante dans la future image de Vauvert et de la Communauté.

concitovens, la création aussi le maintien Katy Guyot : Dans le cadre de ses compétences des activités déjà fondamentalement

Jean-Paul Franc

Président de la Communauté Maire d'Aimargues

Où en est-on aujourd'hui?

La majeure partie des terrains en première ligne a été achetée par la société Intermarché (Immobilière européenne des Mousquetaires) pour y implanter des enseignes régionales ou nationales. Ce sont les travaux en cours. On ne peut pas encore dévoiler le nom des enseignes mais on sait que les bâtiments seront sortis de terre entre juin et septembre prochains. Et d'ici la fin de l'année 2015, des nouveaux commerces ouvriront leurs portes, en complémentarité avec l'offre commerciale existante. A ce propos, il reste encore quelques lots disponibles. Intermarché a également mis une option sur un dernier lot qui pourrait accueillir un équipement de loisirs.

Une deuxième tranche est prévue?

Oui. Cette deuxième tranche, de 7 à 8 hectares, est réservée à l'implantation d'entreprises artisanales et de services (PME - PMI). D'ailleurs les travaux de viabilisation et de voirie vont pouvoir commencer dès 2015. La commercialisation d'environ 20 parcelles allant de 2 000 m² à 4 000 m² se fera en parallèle. Les futurs acquéreurs bénéficieront de 100 m² constructibles, afin d'y implanter leur logement de fonction ou de gardiennage au tarif de 75 € HT le m². Nous souhaitons donner la priorité d'installation aux artisans locaux. S'ils sont intéressés, ils doivent se mettre en relation avec la Communauté de communes ou la Ségard.



Entreprises implantées sur la ZAC Côté Soleil

2 851 m² de terrain dont 1140 m² de surface constructible

Intermarché

Parcelle de terrain de 12 181 m² à laquelle sont attachés 4 170 m² de droits à construire.

Immobiliaire européennes des Mousquetaires

30 521 m² de parcelles de terrain, auxquelles sont attachés 11 880 m² de droit à construire. La société est prioritaire sur une parcelle de terrain supplémentaire de 18 051 m² affectée à un usage de commerces, services ou hôtel - ludique à laquelle est attachée une surface constructible de 8 000 m².

Centre de danse emmanuel Damiao

Parcelle de 915 m², afin d'y implanter une salle de remise en forme intégrant une école de danse d'une surface de 300 m². Le centre est aujourd'hui ouvert. Au programme pour les 200 élèves inscrits : fitness, danse acrobatique, step, etc.

La ZAC du Pôle des Costières à Vauvert

Elle se situe dans le prolongement de la zone industrielle récemment requalifiée. D'une superficie de plus de 18 ha, elle est dédiée à l'accueil d'entreprises industrielles. La Ségard est le concessionnaire chargé de la réalisation de cette zone d'activités.

La Vinaigrerie Charbonneaux Brabant est en cours de construction sur près de 3 hectares. Pour l'instant il s'agit d'un transfert sans création d'emplois mais nous espérons que l'extension de l'activité permettra au groupe d'envisager des recrutements. (Lire article rubrique Entreprendre, page 12)

Des petits lots sont également en cours de commercialisation au sein de l'atelier relais (village d'artisans) au début de la zone voie d'Aubord. Les travaux de viabilisation de la première tranche (13,2 ha) sont terminés : la voirie, les dessertes, les réseaux d'électricité. Il ne reste plus que les espaces verts, la plantation d'arbres hauts. 7 parcelles (entre 3 500 et 5 500 m²) sont disponibles au prix de 43 € le m², ainsi qu'un macro-lot de 5,2 ha.



Du nouveau sur la ZAC d'Aimarques

Un centre de tri postal

Une nouvelle plateforme de distribution du courrier de la Poste a ouvert ses portes à Aimargues afin d'offrir aux usagers l'ensemble des services de la branche Service Courrier Colis du Groupe La Poste. D'une superficie de 900 m2, elle se situe ZA La Peyre, avenue de la Petite Camargue dans des locaux neufs jouxtant ceux des Transports Badaroux. Fiche technique: 49 agents dont 45 facteurs, une moyenne de 29 304 plis et 592 colis distribués chaque jour, 10 communes et 20 709 foyers desservis avec 36 véhicules dont 13 électriques. Horaires: 8h-16h30 sans interruption du lundi au vendredi et 8h-12h le samedi.

Hydralians choisit Aimargues pour sa nouvelle plateforme logistique

Hydralians, créée en octobre 2009, est l'enseigne nationale (43 points de vente répartis sur toute la France) des spécialistes des métiers de l'eau et du paysage du groupe Descours & Cabaud, leader de la distribution professionnelle dans les secteurs du B.T.P., de l'industrie, du tertiaire public ou privé. L'exploitation sera confiée à la filiale Pros Jet dont le directeur est Luc Armand. Superficie du terrain: 30 000 m2, bâtiment construit : 9 000 m2 Cette nouvelle plateforme, opérationnelle dès janvier 2015, rassemblera l'ensemble des gammes stockées actuellement sur l'Isle-sur-la-Sorgue pour les gammes piscine et sur Baillargues pour les gammes arrosage avec le transfert de personnel sur Aimargues. Il est fort probable que cette installation offrira de nouveaux postes.

Création d'entreprise

Jeudi 2 octobre, l'association Gard Initiative, en partenariat avec la Communauté de communes de Petite Camargue et la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, a organisé une réunion technique en présence notamment des partenaires de l'accompagnement d'entreprises du territoire sud Nîmes: banquiers, experts comptables, avocats, notaires et de nombreux élus dont le président de la Communauté de communes et maire d'Aimargues Jean-Paul Franc, et Katy Guyot, maire de Vauvert et vice-présidente chargée du développement économique et de l'emploi. La présentation d'Initiative Gard a permis de

rappeler que cette association permet d'aider la création, la reprise et le développement d'entreprises : « En quinze ans d'exercice, nous avons soutenu plus de 75 entreprises sur le bassin sud Nîmes par le biais de prêts d'honneur à taux 0%, ce qui représente plus de 200 emplois créés ou maintenus. Les 86% de taux de pérennité à 3 ans affichés par les entreprises aidées par la structure, témoignent de l'efficacité du partenariat mis en place », ont souligné les intervenants Bruno Dahan, président de Gard Initiative, accompagné de la directrice Alice Ollivet et de la chargée de mission Sonia Bianciotto.

La restauration scolaire, une qualité qui a son prix !

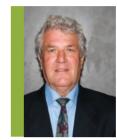


En France, 6 millions de jeunes, de la maternelle au lycée, fréquentent la cantine.

La restauration scolaire est donc le lieu par excellence de l'apprentissage des bonnes pratiques alimentaires. Cela à un coût. La Communauté de communes de Petite Camargue a toujours œuvré pour maintenir l'équilibre entre la qualité nutritionnelle et une politique de la famille équitable pour tous.

Guy Schramm

Vice-président à la restauration scolaire Maire de Beauvoisin



La volonté de notre collectivité est de continuer dans la voie de la qualité et de proposer constamment le meilleur aussi bien dans que dans des actions diverses comme l'insonorisation des salles à Aimargues ou la création du portail famille en 2013. J'aime rappeler que nous proposons 1 menu par semaine constitué intégralement de produits issus de l'agriculture biologique, et que nous sommes

parmi les collectivité ayant le plus recours aux circuits courts tels le taureau et le riz de Camargue, le pain « raspaillou » élaboré à partir de farines gardoises à Le Cailar, les poulets et les pintades de Beauvoisin ou le maraîchage bio local fourni par l'ESAT la Pradelle de Vauvert. D'ailleurs, la DRAFF (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) a récemment mis en lumière l'organisation de notre service dans un recueil d'expérience. Dans les semaines à venir, nous allons mener une étude de faisabilité pour déterminer les conditions de réalisation d'une seule cuisine centrale. Cela sera le projet phare du service sur les années à venir ».

Entretien avec Nicolas Dardevet

Responsable de la restauration scolaire



Quel est le coût de la confection d'un repas?

Ce qui intéressant c'est de comprendre comment sont répartis les divers postes du coût global d'un repas. Celui-ci revient à 10,43 €, dont la fabrication simple du repas, 4,34 € (2, 2 € de denrées alimentaires), les frais de fonctionnement

des restaurants, ceux du personnel de service, de surveillance et l'entretien des locaux à 6,09 €. Pour les familles, le prix moyen d'un ticket est de 3,70 €.

Serait-il possible de baisser les coûts de production ?

Cela semble difficile pour l'instant. Les denrées alimentaires ne reviennent qu'à 20% du coût. Le poste le plus important, celui du personnel, est pratiquement intouchable! Les enfants de maternelle et de primaire nécessitent un encadrement très structuré contrairement à ceux des collèges. Par exemple, sur Aimargues, il a 11 agents pour gérer 150 enfants des maternelles. Il serait impossible d'en mettre moins sans compromettre la qualité du service. La Communauté de communes remplit totalement son rôle de service public. C'est son choix.

La nécessité d'une cuisine centrale unique?

Les effectifs augmentent régulièrement et ont plus que doublé en 7 ans 1 300 repas par jour, cela devient de plus en plus compliqué de gérer l'ensemble de la fabrication ainsi que la distribution en liaison chaude sur nos 12 restaurants avec 2 cuisines. Cela permettrait de rationaliser les coûts de production tout en faisant face aux évolutions d'effectifs

La vinaigrerie Charbonneaux-Brabant à Vauvert

Le groupe Rémois Charbonneaux-Brabant, leader du marché du vinaigre en France, a choisi de s'implanter sur la ZAC du Pôle des Costières à Vauvert après son départ de Lunel. L'occasion de s'agrandir et de produire davantage

nterrogé par téléphone à Reims, du groupe Charbonneaux-Brabant, Guy Brabant, son président, semble satisfait de l'installation de la vinaigrerie à Vauvert. « La conduite des travaux sous la direction de M. Bernard Bagieu se passe tout à fait bien, je pense que l'entreprise com-



mencera à fonctionner à partir d'avril, mai 2015 ». Coût de la première phase d'investissement : 6 millions d'euros. « Pour la seconde phase estimée entre 4 et 5 millions, cela dépendra de plusieurs facteurs, notamment des besoins de la grande distribution ». L'embouteillage se fera donc plus tard. Pour l'instant, l'acquisition de 3 ha de terrain sur la ZAC du Pôle des Costières (dont 1/3 construit) permettra de fabriquer 60 000 hl par an de vinaigre de vin, 120 000 hl de vinaigre d'alcool au minimum, ainsi que des vinaigres plus spéciaux (cidre et vin blanc).



Une histoire de famille

Créée en 1797 à Reims, la maison Charbonneaux a commencé par produire du savon pour le lavage des laines. Devenu Charbonneaux-Brabant depuis son rachat en 1962 par la famille Brabant, chimistes lillois, le groupe est devenu un intervenant important sur les marchés des vinaigres, moutardes, des mayonnaises, des vinaigrettes et des sauces. « Nous avons un savoir faire transmis de génération en génération, dit encore Guy Brabant. Mon fils Valéry, 40 ans, est prêt à prendre ma place. Je la lui cède en toute confiance ».

Historique

1797 à 1962 : **Famille Charbonneaux** (6 générations) 1962 à aujourd'hui: **Famille Brabant** (3ème génération) 300 collaborateurs répartis à travers 9 sites de production (8 en France, 1 en Italie) **Charbonneaux-Brabant** exporte dans plus de soixante-quinze pays



Le Grand Raid de Camargue

Un nouvel évènement dans le monde de la course à pied, le Grand Raid de Camargue, dont la 1ère édition se déroulera le 12 septembre 2015.

'objectif sportif de ce raid est de traverser le grand site naturel de Camargue Salin-de-Giraud jusqu'au sein des Costières à Vauvert en passant par Les Saintes- Maries-dela-Mer, le Bac du Sauvage, les vignobles de Listel, Aigues-Mortes et la Petite Camargue. Le tout sur une distance de 100 km en individuel ou en équipe autonome de 3 relais. A l'origine de ce projet, Laurent Grenier, un passionné habitué des trails et des Ultra-trails, président de l'association Grand Raid de Camargue de Beauvoisin, qui a su s'entourer de l'appui efficace d'une équipe de professionnels et

d'amis, coureurs aventuriers comme lui, ainsi que de nombreux partenaires locaux privés et publics. « Ce raid, impliqué dans une démarche éco-responsable, a été soigneusement préparé dans le respect des milieux naturels qui seront parcourus. La découverte de ces paysages uniques, authentiques sera un privilège ». Un « village » composé d'artisans locaux, de produits de terroirs, ouvert à tous, accueillera les participants à l'arrivée de Vauvert. A vos marques!

INFOS PRATIQUES

Le Grand Raid est uniquement ouvert à 1000 coureurs 250 dossards pour les solos et 250 pour les relais 3 coureurs Pour s'inscrire: www.grandraidcamargue.fr

Les Avocats du Diable

« Accélérateurs » de culture, passionnés des mots, de moments poétiques et festifs, les Avocats du Diable se démènent pour les partager avec le plus grand nombre

eux qui ont pris le train cet été entre Nîmes et la mer ont pu assister à l'une de leurs « descentes littéraires » : la lecture d'extraits du livre de Jean-Paul Didierlaurent « Le liseur de 6h27 » (ED. Au Diable Vauvert) par un comédien. Un exemple parmi d'autres qui s'aligne parfaitement dans l'esprit « maison » de cette association crée en 2000 par Marion Mazauric (en même temps que les éditions Au diable Vauvert) et dont le président actuel est Jacques-Olivier Liby.

Les publics empêchés

« Nous avons pour mission de développer le livre, la lecture et l'écriture en direction des publics les plus étendus, les publics dit « empêchés » : les milieux sociaux défavorisés, l'univers carcéral ou hospitalier, les personnes âgées ». Comme cet atelier d'écriture « Avec le temps.... Tout ne s'en va pas » à la maison de retraite La Jolivade de Lunel-Viel où Peggy (chargée de mission) fait appel aux souvenirs des pensionnaires. Il y a aussi

la réalisation d'un journal, « le Zupplément » dans le quartier Pissevin de Nîmes. Nichée sur La Laune près de Vauvert, l'association, soutenue notamment par la fondation Jean-Luc Lagardère, accueille toute l'année des auteurs en résidence dans deux appartements tout équipés. « Nous leurs garantissons la solitude dans cet endroit magnifique et magique de Petite Camargue. Propice à l'écriture. Et de renommée internationale.





Prix Hemingway

Exceptionnelle vitrine des Avocats du Diable, le Prix Hemingway a fêté ses 10 ans cette année. Il récompense une nouvelle inédite dont l'action se situe dans l'univers de la tauromachie, au sens le plus large. Célébré lors des férias de Nîmes residence@audiable.com

Concerts de l'école intercommunale de musique de Petite Camarque

Concerts 2014

• Vendredi 19 décembre à 20h30

Concert «Divers et d'hiver» au Temple de Vauvert

• Samedi 20 décembre à 20h30

Concert «Divers et d'hiver» au Temple d'Aimargues



Concerts 2015

• Vendredi 23 janvier à 20h30

Concert de Musiques actuelles salle du Hangar à Aubord

• Semaine du 2 au 5 février

Concerts scolaires pour les écoles primaires du territoire de Petite Camargue avec proposition de 2 projets au choix: Projet «Classique» avec présentation des instruments et panorama de l'histoire de la musique du Baroque au Contemporain

Projet «Musique du Monde» avec présentation des instruments et panorama des styles de musique que l'on peut rencontrer dans le monde

• Vendredi 27 février à 20h30

Concert «Entre Classique et Jazz» salle Laperan de Le Cailar

• Samedi 28 février à 20h30

Concert de l'Orchestre Symphonique sur un répertoire de musique Russe à l'Atria de Nîmes pour l'association «Ensangble»

• Samedi 7 mars à 20h30

Concert de l'Orchestre symphonique et violoncelles Répertoire «Musique Russe», Temple de Beauvoisin

• Dimanche 8 mars à 17h00

Concert de l'Orchestre symphonique et violoncelles Répertoire «Musique Russe», Temple de Le Cailar

• Mercredi 8 avril à 20h00

Concert d'ouverture du concours de cuivres de l'Isle sur La Sorgue par l'orchestre d'harmonie de Petite Camargue

Rens. 04 66 88 87 40

Animations de Noël

Aimaraues

Vendredi 19 décembre Noël d'Antan

Place de la mairie et salle Brassens de 16h00 à 20h00, stands, animations. Crèche vivante à partir de 18h30 église Saint Saturnin Rens. 04 66 73 12 98

Aubord

(le matin)

Dimanche 30 novembre Marché de Noël

Salle Le Hangar, rue de la cave de 09h00 à 18h00

Rens. Mme Magali Lapize: 06 15 67 23 99

Beauvoisin

Samedi 20 décembre Fête de Noël des familles

Avec la participation de Sing Gospel Temple, place du Temple, à 17h30

Rens. 04 66 88 21 24

Vauvert

Vendredi 19 et samedi 20 décembre Animations de Noël à l'espace Jean Jaurès Animations durant le marché

Le samedi 20 décembre, mercredi 24 décembre



le Cailar

Samedi 20 décembre Marché de Noël

En nocturne, place Ledru Rollin

Soirée de Noël Salle Lapéran

Rens. 04 66 88 01 05

Noël magique toute la journée Place du docteur Arnoux.

Rens. 04 66 73 10 73

Gallician

Dimanche 21 décembre **Pastorale**

Du Port de plaisance à l'église, à 17h00 Rens. 06 81 50 13 43

Evènements 2015

Vauvert

Samedi 31 janvier

Concert « Carte blanche à la chanteuse Juliette » + Sarah Olivier Salle Bizet à 20h30

Rens. 04 66 53 78 77

Aimarques

Dimanche 1er mars Journée taurine en hommage

à Fanfonne Guillerme

Aimargues fête sa célèbre manadière Fanfonne Guillierme depuis 1989, date de sa disparition.



Grande amie du Marquis Folco de Baroncelli, elle fut la première femme a posséder une manade. Elle est aujourd'hui encore, un exemple pour le monde de la bouvine. Défilé, messe en provençal, la Nacioun Gardiano au grand complet. Rens. 04 66 73 12 95

Vauvert

Dimanche 15 mars

Théâtre: « Tous des malades », mise scène Alex Goude, avec Marion Game, Alexandre Presle, Virginie Ledieu, Tadrina Hocking et Jean Fornerod Salle Bizet à 15h30 25 € et 18 €

Réserv. 04 66 73 10 7

Vauvert

Samedi 11 avril Atout fil

29ème édition du défilé concours d'art porté Thème: Couleurs d'Asie 1985-2015: Vingt huit ans d'inventions, de créations, de poésie, de folie vestimentaire...

De «Mélange de matériaux» à «Rouge », les créateurs nous ont fait rêver, séduit avec « De Fuego», «Les 7 pêchés capitaux», «La folie des grandeurs», «Les gens du voyage », «Papiers chipés, papiers timbrés», ils ont roulé des mécaniques, endossé l'étoffe des héros, lié, noué, tressé, mis les voiles, sont partis en vrille..

Centre Robert Gourdon à 20h30

Rens. 04 66 88 23 63



LES COORDONNÉES UTILES POUR VOTRE QUOTIDIEN

Communauté de communes de Petite Camarave

145 Avenue

de la Condamine 30600 Vauvert Standard: 04 66 51 19 20

Fax. 04 66 51 19 30

Site: www.petitecamargue.fr

Ecole intercommunale de musique de Petite Camarque

Boulevard Jean Moulin 30600 Vauvert Tél/Fax: 04 66 88 87 40

Site: www.petitecamargue.fr

Capitainerie du port de Gallician

Route des Etangs Gallician 30600 Vauvert Tél/Fax: 04 66 73 34 50 Site: www.petitecamargue.fr

Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

30600 Vauvert Tél. 04 66 88 28 52 Fax. 04 66 88 71 25 Site: www.camarguecostières-tourisme.fr

Place Ernest Renan

Maison de la iustice et du droit

Rue Emile Zola 30600 Vauvert Tél. 04 66 88 88 40 Fax. 04 66 88 88 41 Site: www.petitecamargue.fr

Restaurants scolaires

Tél. 04 66 5116 93

Email: restauration@cc-petite-

camargue.fr Site: www.petitecamargue.fr

Service Environnement

706 av. Ampère 30600 Vauvert Tél. 04 66 51 19 21

Site: www.petitecamargue.fr

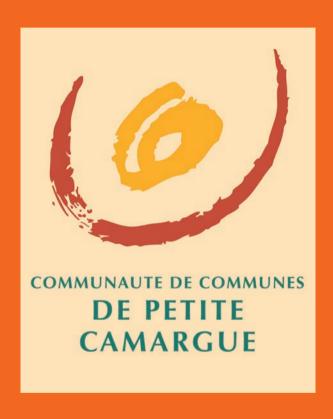
La Mission Locale Jeunes **Petite Camarque**

rue Emile Zola 30600 Vauvert Tél. 04 66 88 37 85 Fax. 04 66 88 89 09

Site: www.mljvauvert.com

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays **Vidourle Camarque**

23 Avenue Maurice Privat 30600 Vauvert Té. 04 66 80 61 00 Fax. 04 66 80 60 99 Site: www.mdee-vidourlecamargue.org



www.petitecamargue.fr